

## **Message aux parents et élèves du Centre de services scolaire des Draveurs**

Chers parents et élèves,

Le gouvernement du Québec a annoncé le 4 mai 2021 que les mesures spéciales d'urgence sont toujours en vigueur à Gatineau et dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Pontiac. Cependant, tous les établissements d'enseignement préscolaire et primaire pourront reprendre leurs activités en présentiel à compter du 10 mai prochain. Les établissements d'enseignement secondaire, quant à eux, poursuivront leurs activités à distance, selon l'horaire habituel des élèves.

### **Services éducatifs en formation générale des adultes et en formation professionnelle**

Les services éducatifs à distance sont à privilégier pour les centres de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle. Lorsque le programme d'études ou les compétences à acquérir le requièrent, la présence est autorisée dans les laboratoires ou les locaux pour réaliser des apprentissages pratiques sur des équipements spécifiques. Les évaluations locales peuvent également se faire à distance, alors que les épreuves ministérielles doivent avoir lieu en présence dans les centres, dans le respect des directives sanitaires. Les stages en milieu de travail se poursuivent comme prévu dans les entreprises qui sont toujours en mesure d'accueillir des stagiaires.

### **Services de garde d'urgence**

Puisque l'ensemble des établissements d'enseignement préscolaire et primaire reprendront leurs activités en présence à compter du 10 mai prochain, les services de garde d'urgence ne seront plus en opération après le 7 mai.

### **Port du masque d'intervention pour les élèves du primaire**

Dès le retour en classe prévu le 10 mai, le port du masque d'intervention sera obligatoire en tout temps pour tous les élèves de la 1re à la 6e année du primaire. Le port du masque d'intervention n'est toutefois pas obligatoire à l'extérieur, et ce, pour tous les niveaux. Il n'est donc pas requis de le porter dans la cour d'école ou lors des déplacements à l'extérieur. Les établissements scolaires sont responsables de la distribution des masques d'intervention pédiatriques.

Selon l'évolution de la situation, le Centre de services scolaire des Draveurs communiquera avec tous les parents, par courriel, pour les informer si de nouvelles mesures sont mises en place par le gouvernement du Québec. La santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel demeurent prioritaires dans le contexte actuel.

Merci de votre compréhension et grande collaboration,

**Le Centre de services scolaire des Draveurs**